

Le 14 décembre 2020.

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 14 décembre 2020, à 18h30, à laquelle sont présents :

Mesdames Lise Nolette, Nancy Delisle, conseillères
Messieurs Jean-Marie Poulin, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame Luce Périard

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme Louise Côté est aussi présente, à titre d'adjointe à la direction générale.

L'avis public pour l'assemblée extraordinaire a été fait le 2 décembre 2020.

Il est proposé par M. Jean-Marie Poulin, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le budget municipal pour 2021 soit adopté, au montant de 714 137 \$.

Il y aura une hausse du taux de la taxe foncière de 0,03 \$ du cent dollar d'évaluation, principalement concernant l'augmentation du poste administration générale et le poste gestion des matières résiduelles.

Un envoi sera fait sur internet et par circulaires.

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Jean-Marie Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (18h50).

Accepter sur proposition de Mme Nancy Delisle
Seconder par M. Jean-Luc Lavigne

Luce Périard, maire
rière

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale et secrétaire trésorière

